

## Sommaire public

Enquête TECHNOCompétences de rémunération sur  
les emplois en technologies de l'information 2010

### Édition 2010 : un nombre record de participants!

Réalisée par TECHNOCompétences, cette enquête est la plus complète et la plus vaste à ce jour dans le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) au Québec. Elle est le fruit de la coopération de **184 entreprises** qui embauchent en totalité **9 571 employés**, un sommet jamais atteint! En 2008, l'enquête comptait 143 entreprises qui embauchaient en totalité 6 350 employés. De plus, l'édition 2010 a permis de documenter **38 postes repères** spécialisés en technologies de l'information, contre 35, en 2008.

### Hausse des salaires

L'Enquête TECHNOCompétences de rémunération sur les emplois en technologies de l'information 2010 nous permet de constater une hausse moyenne du salaire médian de l'ordre de 8 % entre 2008 et 2010. Cette augmentation est légèrement supérieure aux augmentations du marché en général, qui sont d'environ 6 % pour la même période.

### La rémunération d'une région à l'autre

La rémunération offerte dans le secteur des technologies de l'information peut varier d'une région à l'autre. Par exemple, selon l'Enquête TECHNOCompétences de rémunération 2010, le salaire de base réel d'un analyste-programmeur intermédiaire est d'une moyenne de 53 700 \$ à Québec et de 60 500 \$ à Montréal. Pour les entreprises œuvrant dans les autres régions du Québec, la moyenne s'élève à 51 600 \$ comparativement à une moyenne de 57 600 \$ pour le Québec. Il s'agit d'une hausse de près de 9 %, par rapport à l'Enquête TECHNOCompétences de rémunération 2008, où la moyenne était de 53 900 \$.

Toutefois, il faut éviter de généraliser, puisque les données entre les régions peuvent être différentes pour plusieurs raisons : l'effet d'échantillon, la pénurie de main-d'œuvre, etc. Le poste de spécialiste de la téléassistance en TI (centre de soutien technique) en est un bel exemple. Le salaire de base réel est d'une moyenne de 44 500 \$ à Québec comparativement à 43 700 \$ à Montréal. Une différence minime à l'avantage de Québec.

### L'influence du secteur d'activité

Le secteur d'activité peut également avoir un fort impact sur le salaire. La rémunération peut fluctuer pour un même poste dans différents secteurs. À titre d'exemple, le salaire réel moyen d'un programmeur-analyste principal est de 73 400 \$ dans le secteur des éditeurs de logiciel, alors qu'il s'élève à 56 300 \$ pour le secteur du multimédia. Ces spécialistes ont vu leur moyenne salariale croître de 65 500 \$ en 2008 à 69 800 \$ en 2010, soit une hausse de plus de 6,5 %.

### La taille de l'entreprise

Il est souvent mentionné que les grandes entreprises payent davantage que les plus petites. Il faut être prudent avec cette affirmation. La moyenne salariale de l'architecte informatique est de 82 700 \$ pour les entreprises comptant moins de 50 employés, alors qu'elle est de 81 500 \$ pour les entreprises de 100 employés et plus. Dans d'autres cas, on observe la situation contraire. Par exemple, les directeurs développement – R&D (VP, chef) obtiennent un salaire plus élevé en moyenne dans les grandes entreprises. La moyenne salariale est de 119 200 \$ pour les entreprises de plus de 100 employés, alors qu'elle est de 110 500 \$ pour les

entreprises de 50 à 99 employés. À ce sujet, il est intéressant de noter que les postes de cadres supérieurs sont généralement davantage rémunérés dans les entreprises de grande taille.

Le tableau suivant affiche la médiane du salaire cible d'un titulaire pleinement qualifié dont le rendement est entièrement satisfaisant.

**IMPORTANT** : Les données ci-dessous visent seulement à donner une idée des salaires offerts en TI et sont présentées dans une optique de promotion des carrières. Ils ne permettent pas, contrairement au rapport d'enquête complet, de tirer des conclusions en termes d'une stratégie de rémunération. **Ces données ne devraient pas servir de base à une négociation salariale, puisque plusieurs facteurs peuvent les faire varier de façon importante (taille de l'entreprise, emplacement géographique, secteur d'activité, structure organisationnelle, etc.).**

Titres d'emploi	N <sup>bre</sup> d'organisations	N <sup>bre</sup> de titulaires	Médiane
Représentant du service à la clientèle	46	205	42 000 \$
Directeur développement – R&D (VP, chef)	118	291	107 800 \$
Chargé de projet – Expert	112	519	80 000 \$
Chargé de projet – Suivi client	86	444	74 100 \$
Conseiller en systèmes d'intégration	24	109	92 600 \$
Administrateur de bases de données	53	120	73 900 \$
Administrateur de systèmes de réseaux	100	374	62 700 \$
Architecte informatique	87	432	80 700 \$
Programmeur/analyste – débutant	71	672	45 000 \$
Programmeur/analyste – intermédiaire	137	1 229	55 700 \$
Programmeur/analyste – principal	118	772	63 000 \$
Analyste des systèmes de gestion – intermédiaire	37	372	62 800 \$
Analyste des systèmes de gestion – principal	35	189	70 300 \$
Spécialiste de la téléassistance en TI (centre de soutien technique)	56	244	47 000 \$
Analyste en besoins d'affaires – intermédiaire	43	395	67 700 \$
Analyste en besoins d'affaires – principal	43	213	74 100 \$
Programmeur/analyste organisationnel – « ERP »	19	75	81 500 \$
Analyste de la sécurité de l'information	26	93	68 000 \$
Programmeur	52	488	59 100 \$
Intégrateur (WEB)	41	135	54 500 \$
Technicien multidisciplinaire	23	117	47 900 \$
Technicien support technique externe	64	602	71 900 \$
Concepteur WEB – Web designer	38	70	55 200 \$
Rédacteur technique	24	48	55 600 \$
Infographiste	29	84	42 800 \$
Conseiller en processus opérationnels	22	154	63 000 \$
Analyste Web	15	26	61 200 \$
Directeur artistique	17	56	62 700 \$
Concepteur de jeux	9	133	60 000 \$
Artiste	14	198	49 200 \$
Concepteur scénariste	8	18	51 400 \$
Directeur principal des ventes	58	105	91 000 \$
Chargé de compte – Vente directe	58	155	61 400 \$

**Régime d’avantages sociaux : une pratique généralisée**

L'Enquête TECHNOCompétences de rémunération sur les emplois en technologies de l'information 2010 couvre également différentes pratiques de rémunération. Pour cet aspect de l'enquête, nous avons obtenu la coopération de 181 entreprises. Ainsi, il est constaté que 48 % des répondants à l'enquête offrent un régime de retraite (REER collectif, cotisations déterminées, etc.). Dans l'Enquête TECHNOCompétences de rémunération 2008, 49 % des organisations offraient ce genre d'avantages. De plus, 95 % des entreprises participantes offrent un régime d'avantages sociaux comparativement à 93 % en 2008. Il ne faut pas tirer de conclusions trop hâtives de ces informations, étant donné l'effet d'échantillon.

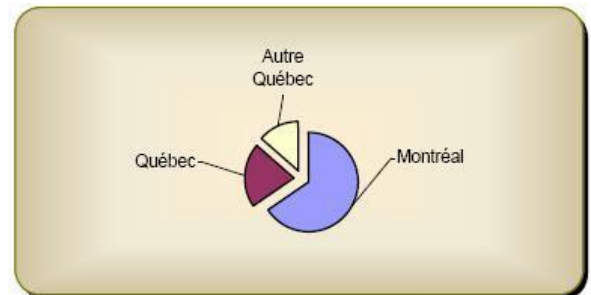
Il est aussi intéressant de noter qu'une grande partie des entreprises sont plus généreuses en ce qui concerne les vacances que l'énonce la *Loi sur les normes du travail du Québec*. En moyenne, les entreprises accordent une troisième semaine après trois ans de service pour les employés syndiqués. Les directeurs et les employés non syndiqués obtiennent quant à eux leur troisième semaine après deux ans de service. Les cadres supérieurs obtiennent généralement une troisième semaine de vacances dès la première année. Fait intéressant, en 2008 ces derniers obtenaient une troisième semaine de vacances après deux ans de service.

**L'échantillon : une participation record**

184 entreprises des quatre coins du Québec ont déboursé 150 \$ pour participer à l'enquête 2010. Près de la moitié de ces entreprises ont également collaboré à l'enquête 2008.

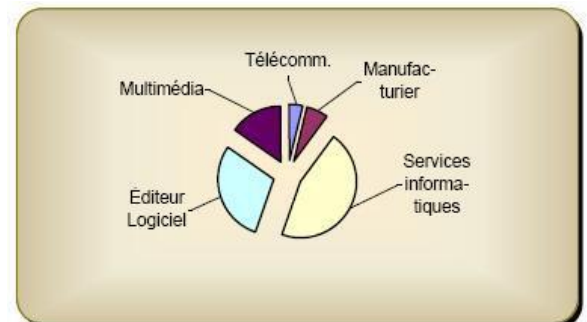
Voici la distribution des entreprises selon leur emplacement géographique :

- Région de Montréal : 65,2 %
- Région de Québec : 21,2 %
- Autres régions : 13,6 %



La majorité (157) des 184 entreprises participantes proviennent du secteur des technologies de l'information, selon la distribution suivante :

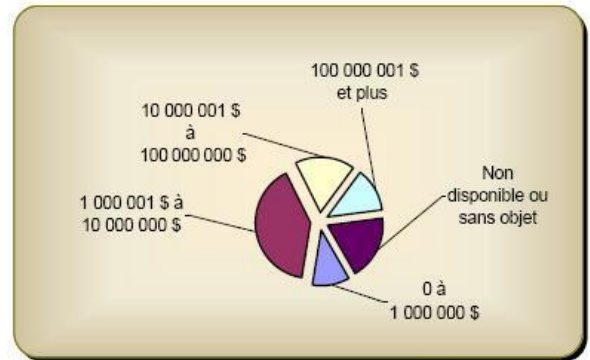
- Services informatiques : 45,2 %
- Éditeurs logiciels : 29,3 %
- Multimédia : 15,3 %
- Manufacturier : 6,4 %
- Télécommunications : 3,8 %



Sur les 27 entreprises à l'extérieur du secteur des technologies de l'information, 20 sont du secteur tertiaire et 4 du secteur secondaire.

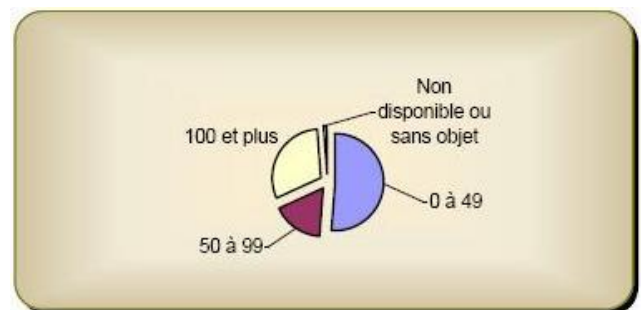
La taille des entreprises selon le revenu est fort variable :

- 0 à 1 000 000 \$ : 10,9 %
- 1 000 001 \$ à 10 000 000 \$ : 40,2 %
- 10 000 001 \$ à 100 000 000 \$ : 17,4 %
- 100 000 001 \$ et plus : 13 %
- 18,5 % n'ont pas divulgué cette information



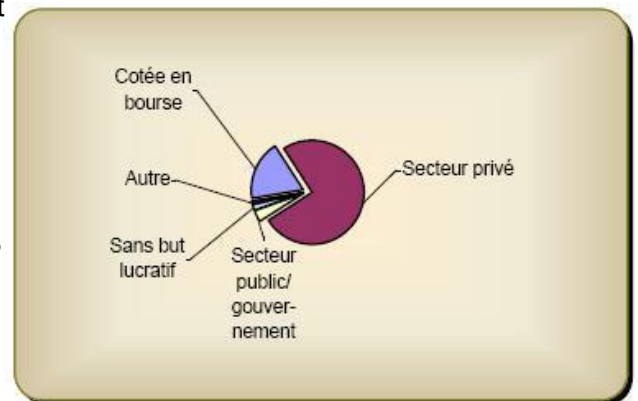
La grande majorité des entreprises participantes sont des PME :

- 0 à 49 employés : 51,1 %
- 50 à 99 : 16,8 %
- 100 et plus : 31 %



L'échantillon d'entreprises participantes en terme d'effectif est demeuré proportionnel comparativement à l'enquête précédente.

- Secteur privé : 75 %
- Sociétés cotées en bourse : 18,5 %
- Organismes sans but lucratif : 1,6 %
- Organismes publics ou gouvernementaux : 3,8 %



### Achat de l'enquête

Lors des dernières éditions, TECHNOCompétences rendait disponible son enquête salariale uniquement aux participants. Cette année, il a été décidé d'offrir la possibilité d'acheter l'Enquête TECHNOCompétences de rémunération sur les emplois en technologies de l'information 2010. Cette décision a été prise afin d'assurer le financement futur de l'enquête considérant que TECHNOCompétences est un organisme sans but lucratif. La vente s'effectue par l'intermédiaire de TECHNOCompétences ou de l'Association québécoise des technologies (AQT) ([www.aqt.ca](http://www.aqt.ca)). Enfin, il est important de mentionner que le fait de permettre l'achat de l'enquête n'a aucunement nui à la participation, cette dernière ayant atteint un sommet inégalé de 184 entreprises comparativement à 143 en 2008.

L'enquête s'est déroulée à l'hiver 2010 et a porté sur les taux de rémunération en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2010. À la suite d'un appel d'offres, AON Conseil a été mandaté par TECHNOCompétences pour réaliser cette étude. Le document présente uniquement des

résultats sommaires, les analyses complètes étant réservées aux participants et acheteurs. La prochaine enquête aura lieu en 2012. Les entreprises participantes sont invitées à manifester leur intérêt à TECHNOCompétences dès maintenant pour la prochaine édition.

### Les outils pour utiliser ces données à bon escient

Pour bien vous aider à comprendre les données de ce sommaire et surtout les utiliser adéquatement, TECHNOCompétences a développé et mis à disposition une série d'outils en ligne disponibles au <http://www.technocompetences.qc.ca/gestionrh/remuneration>.

- Les capsules de « e-learning » :
  - Comment tirer profit d'une enquête salariale
  - Comment gérer les demandes salariales des employés performants ou des employés clés
  - Comment gérer le temps supplémentaire
  
- Les guides :
  - « Guide pour la conception d'une politique et d'une structure salariales »
  - « Guide pour l'implantation d'une politique et d'une structure salariales »
  - « Comment utiliser une enquête salariale »
  - « Comment établir la rémunération salariale d'un vendeur en technologies de l'information »
  - « Comment déterminer un salaire »
  
- Les listes des enquêtes salariales gratuites et payantes au Québec en technologies de l'information.

Cette enquête a été rendue possible grâce à la contribution financière des partenaires de l'industrie, de la Commission des partenaires du marché du travail et de la Direction régionale de l'Île-de-Montréal d'Emploi-Québec. Soulignons également la participation de l'Association québécoise des technologies (AQT) à la promotion et la diffusion de l'enquête.



### Information :

TECHNOCompétences

550, rue Sherbrooke Ouest, tour Ouest, bureau 350

Montréal (Québec) H3A 1B9

Tél. : 514 840-1237

[info@technocompetences.qc.ca](mailto:info@technocompetences.qc.ca)

[www.technocompetences.qc.ca](http://www.technocompetences.qc.ca)